

février 2019

projet d'aménagement Gare des Mines – Fillettes

Réqualification de la Porte de la Chapelle / CONTRIBUTION A LA CONCERTATION / Equipe de Prévisualisation - Conseil des associations ASA PNE et CEPA

## Projet d'aménagement Gare de Mines - Fillettes

### **CONTRIBUTION A LA CONCERTATION**

Equipe de Prévisualisation

Conseil des associations ASA PNE et coordination CEPA

---

L'implantation à la Porte de la Chapelle de l'ARENA II amène une opportunité exceptionnelle pour le besoin urgent de requalification des lieux, avec la fonction sportive emblématique de l'organisation des Jeux Olympiques par Paris.

La mise en valeur de ce nouvel équipement implique une fine organisation spatiale dans le difficile contexte de son environnement, noeud de circulations et proximité immédiate de lourdes infrastructures routières.

Nous proposons que le parvis aménagé transitoirement à l'occasion des Jeux devant l'ARENA soit pérennisé sous la forme expliquée ici, en opposition à l'implantation dans son front de nouveaux bâtiments dans le plan d'aménagement final qui a été présenté.

Ce nouvel espace public ouvert constituant un ensemble avec l'ARENA répondrait aux considérations suivantes :

#### **FONCTIONNELLE**

L'affluence d'environ 8000 personnes nécessite un espace extérieur conséquente pour l'accueillir.

#### **SPATIALE**

La visibilité de l'équipement dans cet environnement invite à le désenclaver, à le dégager lui donnant une noblesse de présence.

#### **EMBLEMATIQUE**

L'importance de l'évènement des Jeux, au delà de cette période, invite à trouver un écho dans le temps (décrit comme "l'héritage de Jeux").

Ainsi nous proposons que le nom donné à cette place garde cette mémoire (par exemple "**L'AGORA des JEUX**").

**INTEGRATION** dans les objectifs définis dans le projet de ZAC.

La respiration que L'AGORA des JEUX donnerait à cet angle de la Porte de la Chapelle constituerait aussi l'aboutissement de la séquence de parcours le reliant avec le "Mail Ludique" à la nouvelle place de quartier à créer, au square Charles Hermite et jusqu'à la Porte d'Aubervilliers.

---

#### **L'ALLÉE ARBORÉE**

Nous proposons également le maintien de la rangée d'arbres qui longe le Boulevard Ney.

La vue axonométrique présentée dans le projet de ZAC ne semble pas les conserver.

Au contraire, une allée trottoir large - nous l'appelons "L'ALLÉE ARBORÉE" - doit longer les nouveaux bâtiments et le boulevard pour aboutir aussi à L'AGORA.

## **AMENAGEMENT de "l'AGORA des JEUX"**

Un grand soin devrait être apporté à sa conception, compris dans le choix des matériaux au sol.

Le bâtiment délimitant l'AGORA sur le côté Est pourrait être affecté à l'Hôtel prévu dans le projet de ZAC.

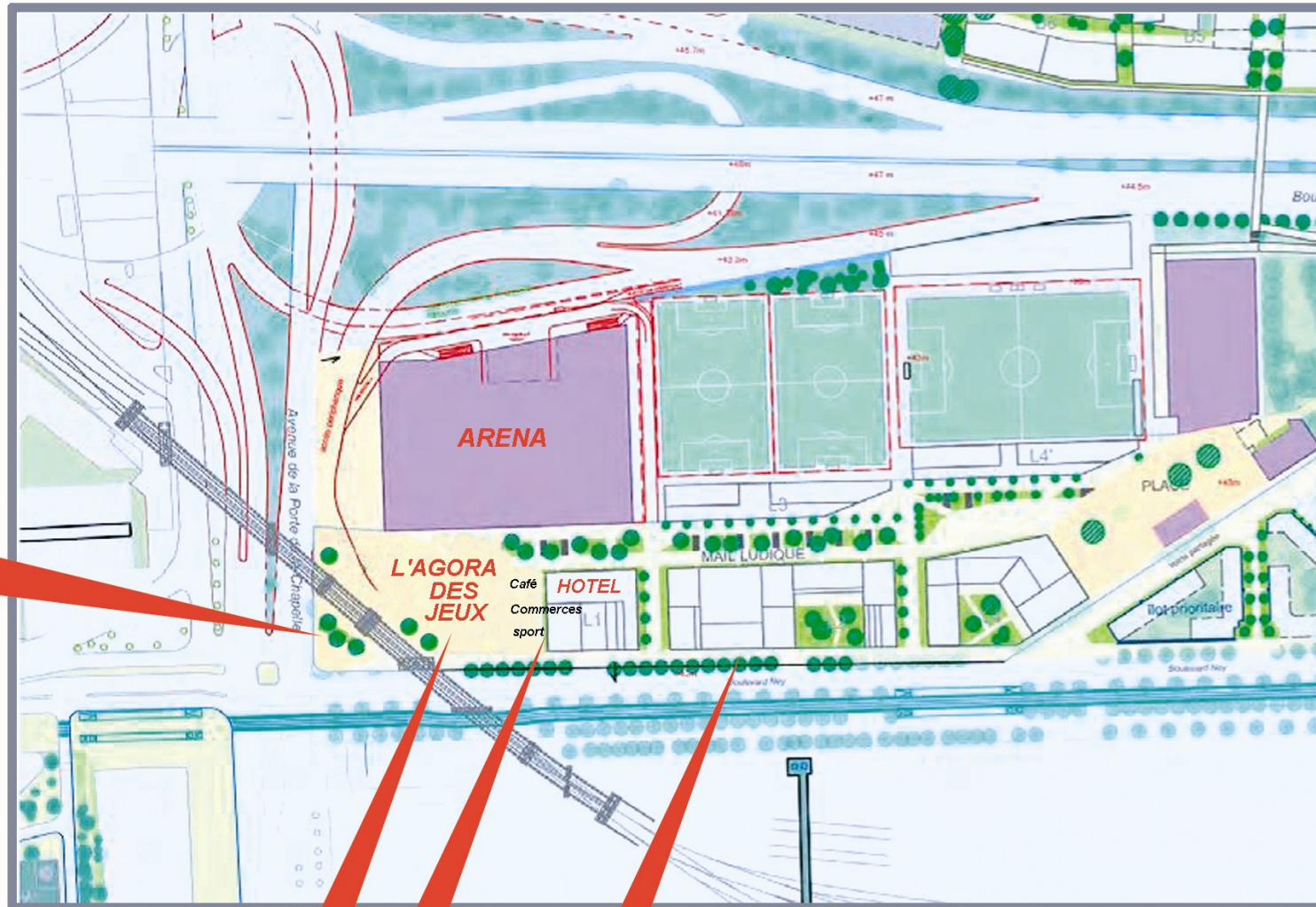
En pied de cet immeuble vers l'AGORA des commerces et des locaux d'animation seraient implantés, par exemple Café, restaurant, commerces dédiés au sport.

La voie ferrée en hauteur traversant l'angle serait à modifier dans cette partie comportant une pleine terre comme support, grand obstacle visuel et d'accès. Elle serait à remplacer par un ouvrage d'art éliminant ces inconvénients.

Dans l'effort d'humanisation des lieux, des arbres seraient plantés au bord de cette voie aérienne, à l'instar de ceux plantés le long du Métro aérien par endroits.

Ricardo SUANES architecte, Paris février 2019





*plantation d'arbres autour de la voie ferrée aérienne*

*suppression de la pleine terre et remplacement du support de la voie*

**L'AGORA DES JEUX**

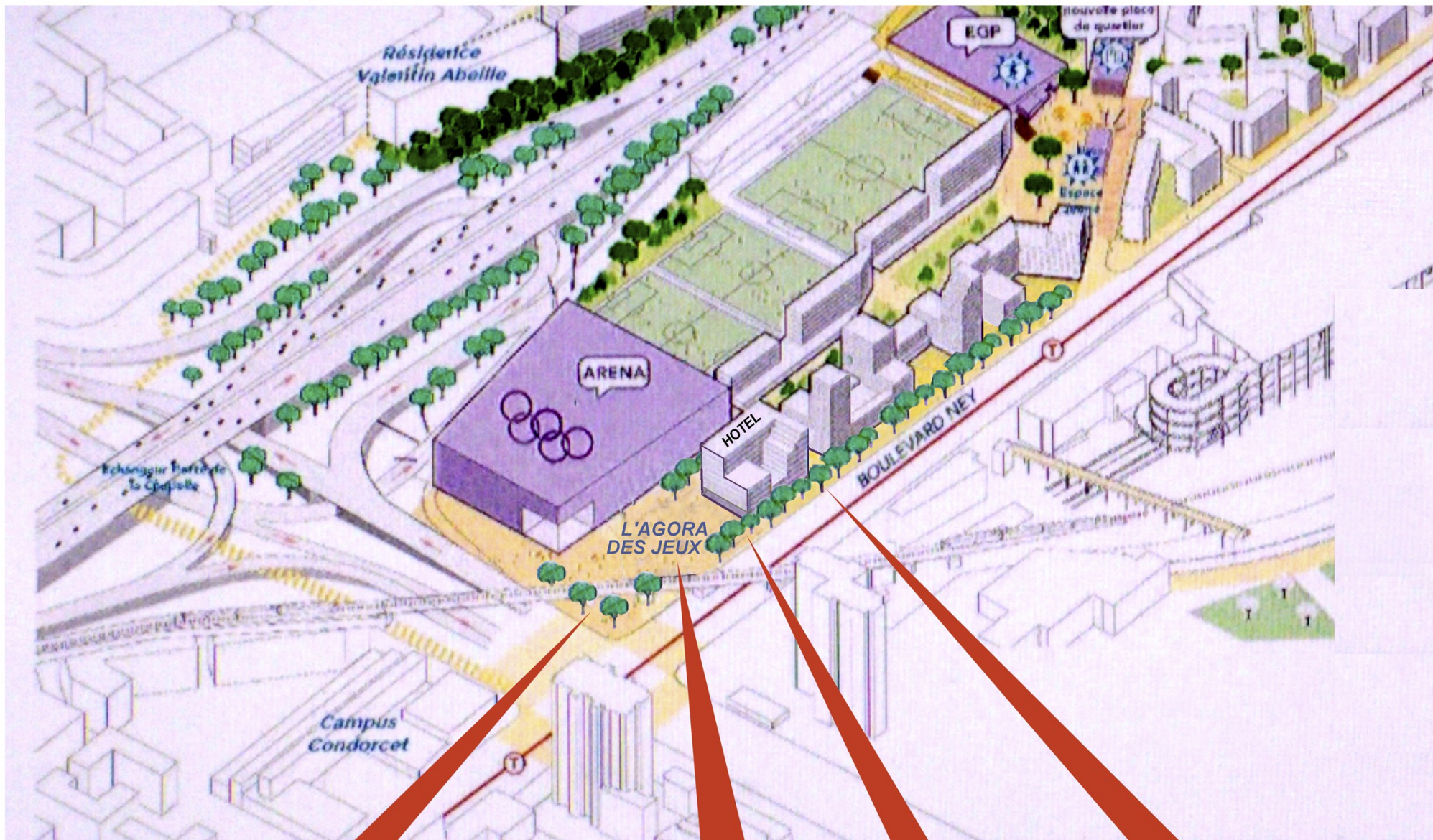
**Les commerces d'animation**

*Café / Restaurant  
Commerce de sport .....*

**L'ALLÉE ARBORÉE**

*rangée d'arbres existante à conserver*





*suppression de la pleine terre  
remplacement du support  
de la voie ferrée et plantation d'arbres autour*

*L'AGORA DES JEUX.*

*les commerces  
d'animation  
face à l'AGORA*

*L'ALLÉE ARBORÉE  
rangée d'arbres existante  
à conserver*